

La Feuille et la Plume n°84 Mai 2019

Rapport d'activités 2018



Le **CEN** Savoie

Edito



Les Missions		
Connaître	p. 4	
Protéger	p. 6	
Gérer	p. 8	
Sensibiliser	p. 10	
Animer	p. 12	
Sites et Territoires		
en 2018		
Avant-pays savoyard	p. 14	
Lac du Bourget Albanais - Rhône	p. 16	
Grand Chambéry	p. 18	
Cœur de Savoie	p. 20	
Maurienne	p. 22	
Tarentaise - Vanoise	p. 24	
Albertville - Ugine	p. 26	
La vie du CEN Savoie		
Stratégie / PAQ	p. 27	
Les chiffres	p. 28	
Eléments financiers	p. 29	
Statutaire	p. 30	
L'équipe	p. 31	

p. 2



L'année 2018 aura été particulièrement faste en matière d'action foncière : renouvellement de la convention de gestion des sites du Lac du Bourget

avec le Conservatoire du littoral, innovation à travers la première Obligation Réelle Environnementale (ORE) volontariste en France conclue avec la Commune de Yenne, acquisition des lacs et marais de Crosagny en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais (SIGEA)...

Au-delà des chiffres (près de 145 ha de nouvelles surfaces maîtrisées), c'est la confiance de nos partenaires qu'il convient de souligner. Cette dernière nous oblige autant qu'elle nous réjouit.

Pour autant, poursuivant sur la lancée de 2017, Le Conservatoire n'aura pas faibli en matière de travaux de restauration avec deux chantiers maieurs réalisés fin 2018 au sud du Lac du Bourget : la renaturation du canal de Terre-Nue d'une part, l'étrépage (décapage) de roselières d'autre part. Ces actions de gestion, certes lourdes au niveau budgétaire (plus de 700 000 € consacrés aux travaux de gestion, un record) comme au niveau des moyens techniques d'intervention, ont néanmoins consolidé notre expertise dans ce domaine. Pour un meilleur partage et une meilleure diffusion des résultats de l'ensemble de ces travaux, des blog-chantiers ont été mis en ligne avec de nombreuses photos, vidéos et animations. Ils rencontrent un franc succès auprès des partenaires et du public.

Mais qu'on se le dise, le CEN n'abandonne pas pour autant ses objectifs et ses amours naturalistes! En la matière également, il y a possibilité

d'être innovant en s'intéressant à des groupes méconnus : inventaire des coléoptères sur le site de la ferme Gigot (Brison-St-Innocent), des araignées dans certaines communes du Parc naturel régional de Chartreuse... et même des cicadelles sur les bords de Rhône. Quel que soit le groupe considéré, nous ressortons systématiquement émerveillés par la beauté et la diversité qui nous sont ainsi dévoilées.

Tous ces efforts de connaissance, de gestion et de préservation ne sont pas superflus. Des bords des lacs du Bourget ou d'Aiguebelette, jusqu'aux sommets de la Vanoise, notre département est certes riche de ses milieux et espèces... mais que les pressions sont nombreuses! L'urbanisme et l'agriculture ont indéniablement effectué des progrès, avec davantage de sobriété et une conscience plus aigüe des enjeux environnementaux. Mais il serait malhonnête de laisser penser que la majeure partie du chemin est désormais derrière nous.

Aussi, il est de notre responsabilité de convaincre, mobiliser, entraîner et accompagner l'ensemble des acteurs savoyards pour que notre département continue de proposer et donc préserver, au-delà de son dynamisme économique et de son attractivité touristique, une diversité biologique exceptionnelle. Pour ce qu'elle est comme pour ce qu'elle nous apporte.

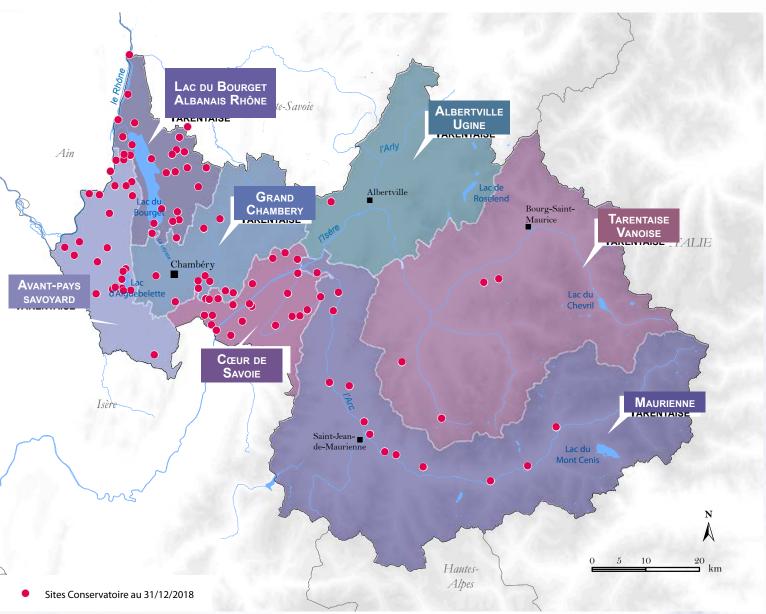
Que les partenaires techniques, bénévoles et financeurs qui nous soutiennent dans cette tâche soient vivement remerciés.

Je vous souhaite une excellente lecture!

Michel Delmas Président, CEN Savoie

Photo haut de page: Les roselières du sud du lac du Bourget.





Sources : Sites Conservatoire - CEN Savoie ; BD Carthage - SANDRE ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD 73-74 Réalisation : SI/ CEN Savoie, mars 2019

Nombre de communes sur le département : 273 Nombre de territoires en Savoie : 7 Superficie du département : 6 260 km² Nombre de sites Conservatoire : 102 Nombre de territoires avec sites CEN : 7

Superficie totale des sites avec maîtrise foncière CEN : 1287,7 ha

(propriétés ou conventions)

Nos missions connaître



e CEN Savoie poursuit son travail d'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel savoyard, tout en diversifiant son action vers de nouveaux groupes d'espèces ou des milieux méconnus! En 2018, de nouvelles connaissances ont en effet été acquises, notamment grâce à l'implantation d'un réseau de placettes forestières, ainsi que l'étude des populations de coléoptères, de papillons, de mollusques ou encore d'araignées sur certains sites. Les données recueillies ont ensuite vocation à être analysées et partagées. Cela a par exemple été le cas lors d'une

conférence
organisée à
Corbel dans
le cadre de
l'Observatoire
de la
biodiversité
de Savoie,
ou encore à
travers un séminaire
technique dédié à la
faune benthique
(qui vit au fond
des eaux) des

Poursuite et fin du projet POLCCA



Outil de communication réalisé par ASTERS dans le cadre du projet

L'année 2019 verra la fin du programme interrégional franco-suisse POLCCA, « Plan Ouest Lémanique pour la Connaissance et la Conservation des Azurés » pour la préservation des Maculinea. D'ores et déjà plusieurs résultats positifs sont à mettre au crédit du projet : la redécouverte de populations d'azurés de la sanguisorbe (que l'on croyait éteintes) dans l'Avant-pays savoyard; une meilleure connaissance de la répartition de ses habitats favorables que sont les prairies à

sanguisorbe, et un début d'inventaire des fourmis du genre *Myrmica*. Un bilan hélas terni par le constat d'une disparition prochaine probable de la dernière population savoyarde d'azurés

des paluds, suite à l'isolement de la population et une baisse constante de ses effectifs.

Azuré de la sanguisorbe, Maculinea teleius

Retour sur la journée technique du 4 juin, « faune benthique lacustre, connaissance et bioindication »

La capitalisation des connaissances sur les paramètres biotiques des lacs alpins a progréssé en 2018 avec la tenue d'une nouvelle journée technique dédiée à la faune benthique lacustre. Les questions de bioindication ont notamment été abordées par les différents experts venus exposer l'état de la connaissance scientifique sur ces groupes confidentiels, encore peu pris en compte dans le domaine de la gestion de l'environnement.

Organisée le 4 juin dernier en collaboration avec l'Université Savoie Mont Blanc (laboratoire CARRTEL), dans le cadre du projet Grands Lacs Alpins, cette journée assoit encore le partenariat entre le CEN Savoie et le monde de la recherche.



Les chironomes du lac du Bourget présentés par Victor Frossard (laboratoire CARRTEL)

Bois mort : évolution libre, mais suivie de près!

L'APPB de Malourdie et la ferme Gigot (propriété du Conservatoire du littoral) sont nos plus grands boisements de plaine en libre évolution

Photo haut de page: zoom sur une grenouille verte.

grands lacs

alpins.





dans leur catégorie (forêt alluviale à peupliers-tilleuls, et chênaie-châtaigneraie). Ils vont ainsi s'enrichir en gros bois et en bois mort (debout et au sol), et donc héberger de plus en plus de champignons et insectes xylophages, chacun exigeant des gabarits et stades de décomposition spécifiques, dans les essences voulues. Le CEN y a établi un état des lieux sur plusieurs dizaines de placettes selon un protocole standardisé. Un point pourra ainsi être fait tous les 10 ou 20 ans - avec si possible un inventaire de la biodiversité associée.



Pose des pièges à coléoptères, site de la ferme Gigot

L'Observatoire de la biodiversité de Savoie, bilan 2018



Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc naturel régional de Chartreuse a réalisé un bilan des connaissances sur son territoire, base de sa stratégie Biodiversité : des secteurs moins bien connus ainsi que des espèces à enjeux ont pu être identifiés.

Le Parc de Chartreuse a proposé à l'Observatoire de la biodiversité d'orienter sa 3ème année de prospection sur ces « manques de connaissance ». Ainsi en 2018, cinq communes ont été prospectées par les partenaires de l'Observatoire : La Bauche, Corbel, St-Christophela-Grotte, St-Jean-de-Couz et St-Pierre-de-Genebroz.

Le samedi 2 juin à Corbel, une conférence grand public a été proposée aux habitants des communes concernées : 75 personnes se sont déplacées.

L'Observatoire remercie grandement le Parc de Chartreuse ainsi que l'ensemble des participants à cette nouvelle année de prospection.



André Miquet présente le monde des araignées lors de la conférence à Corbel

L'évaluation des services écosystémiques de cinq zones humides de Savoie (Programme RestHalp)

Les services écosystémiques, qui désignent « les bénéfices que l'Homme tire du fonctionnement des écosystèmes », font l'objet d'un objectif à part entière dans le cadre du projet RestHAlp. Il s'agit de promouvoir l'intérêt des milieux humides pour l'Homme grâce à la construction d'exemples locaux de services rendus par ces derniers. Après avoir instrumenté et étudié les marais de Chautagne, des Chassettes et de la Plesse, ainsi que les tourbières de Montendry et du Plan de l'Eau, les premiers résultats permettent de quantifier leur rôle dans le stockage de l'eau ou celui du carbone. Parallèlement, des données qualitatives et de perception ont été collectées par des méthodes d'entretien, de questionnaires ou de réunions participa-

tives. Ils ont permis de construire des fiches de synthèse, constituant des exemples de services écosystémiques rendus par les zones humides.



Rapport d'Axelle Tempé sur les services écosystémiques

Nos missions protéger



a préservation des espèces et des espaces naturels remarquables est un pilier historique de l'action de notre Conservatoire. L'année 2018 a été particulièrement féconde, marquée par deux résultats majeurs. Trois années après sa création en 2015, la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du Lac d'Aiguebelette est désormais dotée de son premier plan de gestion. Celuici va guider l'action de tous les acteurs, gardes, scientifiques, techniciens et animateurs, pour les cinq prochaines années. En matière d'action foncière, la quantité le dispute à l'innovation : près de 145 ha de nouvelles surfaces maîtrisées et la signature de la première Obligation Réelle Environnementale de France signée à Yenne en mai 2018.

Bilan de l'action foncière

L'année 2018 aura vu un fort accroissement de la maîtrise foncière du Conservatoire, avec près de 145 ha supplémentaires. Elle se caractérise par deux temps forts :

- l'utilisation d'un nouvel outil foncier : l'Obligation Réelle Environnementale (ORE), une première en France :
- la signature d'une nouvelle convention avec le Conservatoire du Littoral, qui permet la poursuite de la gestion des zones humides du lac du Bourget et officialise celle du domaine forestier de « La Ferme Gigot » sur les hauteurs de Brison-St-Innocent (280 ha au total).

21 acquisitions totalisant 14 ha ont été réalisées, principalement sur l'étang de Crosagny (Albanais), dans le Val Tier (Avant-pays) et dans les Bauges à La Thuile. Leur montant a représenté 28 000 € à charge du CEN, avec une moyenne de 0,26 €/m².

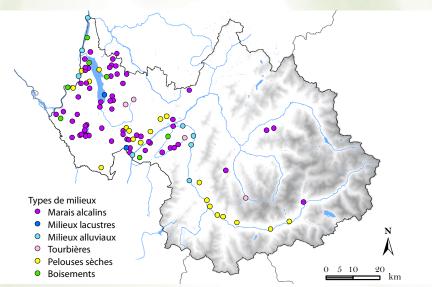
Le conventionnement concerne



Observation sur un ponton de l'étang de Crosagny (Albanais)

peu de sites, mais des surfaces importantes : 47 ha via l'ORE du marais des Lagneux à Yenne, 55 ha à Brison-St-Innocent, 16 ha dans le marais de Chautagne (issus des acquisitions réalisées par le Conservatoire du Littoral), 22 ha de pelouses sèches à Yenne avec la Commune et l'ONF.

À noter que les nouvelles superficies en milieux secs (pelouses ou boisements) représentent 50 % du total, bien que l'action foncière ait porté, comme à l'accoutumée, en majorité sur les zones humides, grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.





La cistude se renforce en Chautagne



Grâce à une production élevée de nos parcs zoologiques partenaires, les populations des secteurs de Chanaz et Portout ont pu recevoir 100 cistudes supplémentaires. Les 20 plus grosses, suivies par radio-pistage, ont à nouveau montré une très grande sédentarité et une bonne survie. Deux petites ont néanmoins été trouvées mortes sur Portout : les causes en sont inconnues, mais il est clair qu'une canicule comme celle de 2018 est plus difficile à vivre dans un marais que dans un plan d'eau! Divers aménagements aquatiques ont été identifiés qui permettront de faire face aux changements climatiques...

Signature de la première Obligation Réelle Environnementale patrimoniale en France

Ou'est-ce qu'une ORE?

Il s'agit d'un dispositif légal nouveau (créé avec la loi Biodiversité de 2016) qui permet aux propriétaires de s'impliquer et de participer, dans un cadre juridiquement solide et pérenne, à la préservation de l'environnement.

Le 14 mai 2018, à l'occasion de son Assemblée Générale, le CEN Savoie et la Commune de Yenne (propriétaire) ont signé la première Obligation Réelle Environnementale patrimoniale. Jusqu'alors les quelques ORE signées l'ont été dans le cadre de la compensation de dommages portés à l'environnement. Cette ORE va permettre de maintenir, conserver et gérer la fonction écologique du marais des Lagneux ainsi que les éléments de biodiversité présents sur le site. Elle a été conclue pour une durée de 30 ans.

Cette opération a pu être menée à bien avec l'appui technique de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN), bénéficiant elle même du soutien financier de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).



Lors de la signature de l'ORE entre Michel Delmas, Président du CEN Savoie et René Padernoz, Maire de Yenne

RNR d'Aiguebelette : plan de gestion validé et bilan garderie Après deux années d'animation, le plan de gestion de la RNR a été validé le 12 octobre par la commission permanente du Conseil régional avec un engagement financier de

1,1 millions d'euros sur cinq ans.

Parmi les 82 actions, trois sont particulièrement phares : la fin de la restauration du marais de Lépin-le-Lac, la réfection et l'extension du piquetage de protection de la végétation aquatique, et la révision du régime de régulation du lac.



Avec le renforcement de la signalétique de la réserve, la réglementation commence à être connue et respectée par une grande partie des usagers. Néanmoins, de nombreuses infractions perdurent et attestent de la nécessité d'une forte pression de surveillance durant les périodes d'affluence.

Avec un garde assermenté titulaire, le recrutement par le CEN Savoie d'un garde saisonnier affecté à plein temps entre avril et octobre, l'appui de la gendarmerie et l'organisation de patrouilles communes avec l'ONF, ce sont 57 infractions qui ont été sanctionnées contre sept en 2017.

Souhaitons qu'une telle synergie de moyens puisse être reconduite durablement dans un contexte de fréquentation toujours croissante.



Nos **missions** gérer



e CEN Savoie a poursuivi en 2018 son action de gestion des milieux naturels. Cela s'est notamment traduit par la conduite, en fin d'année, de deux chantiers d'ampleur au sud du Lac du Bourget: la renaturation du canal de Terre-Nue et l'étrépage de roselières couplée à la lutte contre la renouée du Japon. L'année a également été marquée par un partenariat renforcé avec les agriculteurs, dans le cadre d'un automne particulièrement sec et faisant ressortir, si besoin était. l'intérêt des zones humides. Enfin, après deux années d'expérimentations, le Conservatoire s'est lancé à plus grande échelle et de manière particulièrement volontariste dans la récolte et le semis de graines locales.

Entretien des sites et travaux de génie écologique

Hors Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC), le CEN a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers. 61 ha ont ainsi été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux.

En ce qui concerne les fauches, 40 ha de surface ont été traités sur 23 sites. Ces fauches ont produit environ 1000 balles, toutes récupérées par des agriculteurs ou particuliers locaux. Elles ont ensuite principalement été utilisées en guise de litière. De nombreux débroussaillages, bucheronnages, fauches manuelles, broyages mécaniques, nettoyage de déchets ou prestation de pâturage ont également eu lieu sur une quarantaine de sites.

Restauration de milieux naturels et réensemencement avec des graines locales

Depuis les premières expérimentations réalisées en 2016, le CEN Savoie a pleinement investi la thématique de la restauration écologique à l'aide de semences d'origine locale. Capacités d'adaptation supérieures, meilleure couverture du sol, amélioration de la biodiversité... Les intérêts de l'utilisation de graines locales en restauration sont multiples et les techniques de production et d'approvisionnement variées. Dans l'immédiat, les besoins en graines locales pour le

CEN Savoie doivent permettre de réensemencer plusieurs dizaines d'hectares dans le cadre des projets de restauration RestHAlp et en Chautagne. Pour se faire, la récolte de mélanges grainiers en milieux naturels à l'aide d'une brosseuse tractée s'est avérée être la méthode la plus adaptée. La brosseuse, mise à disposition gracieusement par l'Institut Agronomique du Val d'Aoste, a ainsi été utilisée sur une trentaine d'hectares en 2018, ce qui a permis de récolter plus de 560 kg de matériel végétal sec, qui seront triés en 2019 en vue des réensemencements programmés.



Les plans de gestion en 2018

Trois territoires savoyards sont couverts, dans des contextes très différents. En Maurienne, sur la Plaine du Canada (site Natura 2000), un rapport de stage a révélé une situation très délicate suite aux pressions ou usages, notamment agricoles. En Combe de Savoie, Planaise est à l'honneur avec, d'une part son APPB qui nécessite de la gestion, et



d'autre part ses îlots Natura 2000 et leur intégration dans un contexte résidentiel à prendre en compte. Enfin dans l'Avant-pays savoyard, le site des Lagneux est un cas particulier : étang tout neuf et encore en phase de colonisation, il s'agit pour l'instant plus de suivis que du plan de gestion définitif.

Renouvellement de la convention de gestion avec le Conservatoire du littoral

Le CEN Savoie et le Conservatoire du Littoral travaillent main dans la main depuis plus de 30 ans. Le 20 juin dernier, la délégation lacs du Conservatoire du Littoral et le CEN Savoie ont signé une nouvelle convention de gestion. Partenariat ainsi prolongé pour une durée de six ans, cette convention permet d'établir une gestion appropriée sur des terrains acquis autour du lac du Bourget. Cette actualité s'est déroulée durant une journée organisée par le Conservatoire du Littoral autour de deux autres temps forts : l'inauguration de l'acquisition de la ferme Gigot et la découverte du littoral nord et des roselières lacustres du lac du Bourget en bateau.



La signature de la convention a eu lieu dans le magnifique cadre du château de Rourdeau

Les chantiers de renaturation et de restauration en 2018

Lorsque des milieux naturels sont dégradés de manière conséquente (remblaiement, drainage, colonisation par des espèces exotiques envahissantes...), des chantiers lourds de restauration écologique peuvent être engagés.

Après la renaturation du marais des Lagneux (2017) et celle du casier n°9 de la Malourdie (2017), l'année 2018 a vu se réaliser deux importants chantiers de renaturation au sud du lac du Bourget.

Le premier consistait à renaturer le canal de Terre-Nue sur une longueur de 1 100 mètres, afin de reprofiler les berges et de les rendre ainsi plus accueillantes pour la biodiversité, mais également de rétablir une connexion latérale avec la prairie humide attenante. La phase de terrassement a été conduite d'octobre à novembre 2018, bénéficiant de conditions météorologiques particulièrement favorables. La phase de revégétalisation a débuté en toute

fin d'année pour courir jusqu'à la fin du premier trimestre 2019.

Le second chantier consistait à réaliser un étrépage (c'est-à-dire un décapage) des roselières sèches en utilisant un procédé innovant, par inversion d'horizons (cf. schéma ci-dessous et article page 16).



Travaux de renaturation, reméandrage du canal de Terre-Nue

Ces deux chantiers ont nécessité une extrême vigilance en matière de gestion des espèces invasives et nécessiteront un suivi rapproché dans les prochaines années.

Pour tout comprendre sur ces opérations, nous vous invitons à consulter les blogs chantiers qui ont été spécialement créés à chacune de ces deux opérations (cf. page 11).

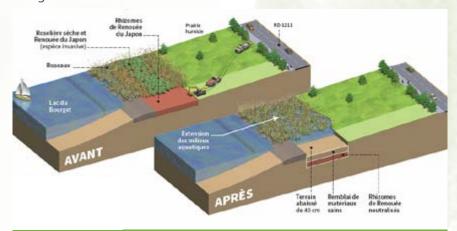


Schéma de reconstitution des roselières par élimination des plantes invasive

Nos missions sensibiliser



a sensibilisation constitue à la fois **une opportunité** de partager avec l'ensemble des acteurs notre passion pour la nature mais également un moyen efficace de les mobiliser en faveur de sa préservation. En 2018, le **CEN Savoie a poursuivi** son effort partenarial de rédaction d'articles consacrés au patrimoine naturel dans les bulletins municipaux ou communautaires. Deux nouveaux blog-chantiers, consacrés aux travaux de restauration de fin d'année. ont permis une découverte ludique, complète et parfois insolite des travaux réalisés. Enfin, des visites virtuelles mettent en lumière la richesse et la diversité des marais et lacs de St-Jean-de-Chevelu d'une part et du réseau de zones humides de l'Albanais d'autre part.

Une communication dans les territoires

Pour la deuxième année consécutive, le CEN a coordonné une communication ciblée en utilisant les outils des acteurs territoriaux (collectivités, sociétés, associations...). Il a ainsi proposé plusieurs

articles dans les bulletins des communes de Serrières-en-Chautagne, St-Jean-de-Chevelu, Yenne, Ste-Hélène-du-Lac, Novalaise et de la Communauté de communes de Yenne. Ces articles ont permis de valoriser les travaux de restauration d'un casier sur les îles de Chautagne-Malourdie, l'organisation partenariale des différents usages sur les lacs protégés de Chevelu, la réhabilitation du marais des Lagneux, ainsi que l'ambitieux projet de passage à petite faune sous la route traversant le marais du col de la Crusille.

Les couleurs de la biodiversité



Les partenaires de l'Observatoire ont favorablement répondu à une nouvelle opportunité proposée par le Dauphiné Libéré; l'unique partenariat datait de 2015.

Au mois d'août 2018, 22 articles ont été publiés dans la rubrique « Environnement » du journal. Cette année, le thème « les couleurs de la biodiversité » a été choisi comme fil rouge.

Vous pouvez retrouver la revue de presse complète sur le site Internet de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie, dans les documents de la partie « Ressources ».

Merci au Dauphiné Libéré et aux rédacteurs.



Extrait du bulletin municipal de Yenne, Octobre 2018



Le blog, un outil adapté au suivi des travaux sur les sites naturels

Suite aux besoins d'appropriation et de suivi des travaux par les différents acteurs du territoire (habitants, élus, financeurs, entreprises...), le CEN Savoie réalise régulièrement et depuis 2014 des blogs chantiers (pour l'instant, six blogs ont été créés). Ceux-ci sont généralement dédiés aux travaux de renaturation ou de réhabilitation écologique de grande envergure.

Cet outil permet d'une part de communiquer sur les raisons des interventions, et d'autre part de diffuser facilement les informations relatives à l'avancement d'un chantier. Sa réalisation implique une alimentation et une diffusion (via une liste de contacts impliqués ou intéressés par le projet) régulières. Tout en étant un outil performant de communication pour le Conservatoire, ces blogs permettent également d'établir la mémoire de l'action du CEN sur un site.

En 2018, suite au commencement de deux chantiers de grande envergure, le Conservatoire a mis en ligne deux nouveaux blogs :

• Travaux de renaturation du canal de Terre-Nue :

https://censavoie.wixsite.com/ terre-nue

• Etrepage des roselières du sud du lac du Bourget :

https://censavoie.wixsite.com/etrepage-roso

Des articles y ont régulièrement été postés, afin de suivre les travaux en temps réels, mais le travail ne s'arrête pas là. En 2019, il est d'ores et déjà prévu de suivre en direct la revégétalisation de ces deux sites à travers de nouveaux posts!

Deux nouvelles visites virtuelles : St-Jean-de-Chevelu et les zones humides de l'Albanais

Suite à la mise en ligne d'une visite virtuelle en 2016 sur le sud du lac du

Bourget, le CEN Savoie renouvelle l'expérience avec les sites des lacs et marais de St-Jean-de-Chevelu et des zones humides de l'Albanais.

VISITE VIRTUELLE
360°

Ces deux visites comprennent chacune différents points de vue.

Plusieurs réunions de coordination ont été nécessaires afin de pouvoir mettre en accord les acteurs et utilisateurs et ainsi pouvoir rédiger des textes donnant satisfaction à tout le monde.

Associant du texte (historique, naturaliste...), des photos, mais également des vidéos et des bandes sonores, le CEN propose désormais un outil complet qui permet de transmettre des informations de façon originale, mettant en avant une vision du site particulière grâce au drône.



Pour en découvrir davantage : http://visites-virtuelles.cen-savoie. org/CHEV.html

http://visites-virtuelles.cen-savoie.org/ALBA.html



Accueil du blog : Renaturation du canal de Terre-Nue - Projet Grand Lacs Alpins

Nos missions animer



uite à l'adoption par l'assemblée départementale d'une nouvelle Politique en faveur des Espaces et des Paysages de Savoie (PEPS), le CEN Savoie a accompagné différentes collectivités ayant concouru au premier appel à projet créé dans ce cadre. Il s'est également fortement impliqué dans l'émergence et les premières étapes de deux « Contrats Verts et Bleus », dispositif porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et dont la communauté de communes Cœur de Savoie et le CISALB sont les premiers porteurs en Savoie. Enfin, plusieurs actions ont été conduites dans le cadre du projet Grands Lacs Alpins, visant notamment à concilier la préservation des milieux naturels lacustres avec leur valorisation touristique.

Bilan de l'animation territoriale 2018

Le CEN accompagne les acteurs locaux souhaitant initier des actions de préservation. Cela se traduit par la mise à disposition d'inventaires, l'apport de méthodologie dans le domaine foncier, des expertises lors de travaux, la rédaction d'articles... majorité des interventions porte sur les milieux humides, avec le cofinancement d'un poste par l'Agence de l'Eau. D'autres partenaires (Région, acteurs privés...) permettent d'investir d'autres milieux.

L'action la plus structurante en 2018 porte sur l'émergence des Contrats Verts et Bleu (dispositif régional) : Celui de Cœur de Savoie d'abord, puis du CISALB.

D'autres actions sont menées :

• à l'échelle départementale : animation du « Réseau des acteurs zones humides et biodiversité », organisationdejournéestechniques, «promotion» de l'appel à projet biodiversité du Département, offre de formations...

• à l'échelle locale : conventions pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), partenariat avec le PNR du massif des Bauges, conférences sur les patrimoines...

Contribution à la politique « Espaces naturels » du Département

Le Département organise son intervention en faveur des milieux naturels autour de deux axes : d'une part l'appui à la gestion des milieux naturels remarquables, d'autre part sa politique en faveur de « Grands Sites départementaux ».

En 2017, le Département a révisé sa politique environnementale, avec uneattentionparticulièreportantsur



Dernier né des espaces naturels sensibles (ENS), le boisement humide de Pré de Gex (Les Mollettes)



les espaces naturels et les paysages. En 2018, le CEN a accompagné le Conseil Départemental dans la mise en œuvre de ses nouvelles orientation. Concrètement, cela s'est traduit par un appui technique et méthodologique pour la définition de sa politique, la participation à une réflexion autour des « Sites Naturels de

Compensation » et un appui au renforcement de ses actions de sensibilisation/communication sur la thématique « nature de proximité ».

3ème année de mise en œuvre du projet Grands Lacs Alpins



L'année 2018 a permis de poursuivre la dynamique partenariale initiée en 2016 entre gestionnaires d'espaces naturels et acteurs du tourisme. Cela s'est notamment traduit à travers le déploiement d'un itinéraire cyclo reliant les lacs d'Annecy et du Bourget, valorisant ainsi plusieurs sites naturels.

D'autres actions ont également marqué cette année: la renaturation du canal de Terre-Nue, l'organisation d'une formation (à destination des gardes de lacs sur le thème de la gestion des situations relationnelles conflictuelles)...

D'autre part, un appel à création

littéraire dédié au patrimoine naturel et paysager des grands lacs alpins a été lancé. Intitulé « L'encre des lacs », ce projet va permettre de recueillir ce que les lacs inspirent à chacun. Gratuit et ouvert à tous jusqu'au 16 août 2019, toutes les contributions sont les bienvenues! Pour avoir une vision d'ensemble des actions menées dans le cadre du projet, un site internet spécifique a été développé par l'équipe du CEN Savoie. Retrouvez-les sur :

http://projet-grands-lacs-alpins.cen-savoie.org/



Les lacs alpins comme support

« Prévenir et anticiper les situations relationnelles difficiles! »

Du 16 au 18 octobre 2018,

une dizaine de gardes de lacs, et d'autres espaces naturels réglementés, ont participé à cette



Gardes au cours d'une mise en situation (théâtre-forum) à la Maison du Lac d'Aiguebelette

formation professionnelle délivrée par l' Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente (IFMAN) Méditerranée et organisée par le CEN, dans le cadre du projet Grands Lacs Alpins. Totalement conçue sur mesure, à partir des besoins des participants, cette formation a été animée en s'appuyant sur plusieurs mises en situation. Ceci a permis aux participants de prendre du recul visà-vis de leurs multiples difficultés, comme les interpellations suite à une transgression de règles, les conflits entre collègues ou partenaires, un cumul de fonctions...

les territoires

Avant-pays savoyard



Réouverture du marais du Guiguet en RNR, par un chantier de volontaires

Dans le cadre des chantiers d'automne, la réserve naturelle régionale (RNR) d'Aiguebelette a organisé la réouverture du marais du Guiguet sur la commune de St-Alban-de-Montbel. Avec participation de volontaires, les travaux ont consisté à couper des ligneux et faucher manuellement des secteurs herbacés et des ronciers. Ce travail de restauration facilitera l'entretien du marais par un engin agricole l'année suivante. L'objectif étant de conserver des milieux ouverts.

Pour les gestionnaires de la réserve, l'opportunité de ce chantier sur une parcelle privée en réserve est de sensibiliser les propriétaires à la gestion des terrains dans le cadre de l'adhésion à la RNR.



Le groupe de volontaires sur le chantier du marais du Guiguet

Réparation de la grille de la grotte de la Glacière



La grille de la grotte de la Glacière est de nouveau infranchissable

Située à St-Christophe-la-Grotte, la grotte de la Glacière est une petite cavité aux conditions favorables à plusieurs espèces de chauves-souris menacées à l'échelle européenne. La fréquentation humaine occasionnant un dérangement, le Conservatoire, gestionnaire du site, a aménagé en 2008 une grille fermée en permanence à l'entrée de la grotte. L'intervention réalisée à l'automne consistait à renforcer l'aspect infranchissable de la grille. Nous avons pu décompter à l'occasion 13 petits rhinolophes et deux grands rhinolophes.

Action foncière pour la conservation des boisements humides du Pavé-Truison

Cette année, le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) et le CEN ont travaillé ensemble sur une action de conservation et de préservation des boisements naturels situés en bord de Rhône. Une étude foncière menée par la SAFER de la Savoie a permis de repérer les propriétaires vendeurs sur les communes de Champagneux et St-Genix-sur-

Guiers (devenu St-Genix-les-villages). Les acquisitions par le CEN sur Champagneux ou en indivision avec la commune déléguée de St-Genix-sur-Guiers participeront à la conservation sur le long terme de ces boisements remarquables.



visite sur site avec les proprietaires

Dynamique foncière intercommunale pour les boisements alluviaux du Val Tier

Parmi les actions du contrat de bassin versant Guiers porté par le SIAGA (Syndicat Interdepartemental du Guiers et de ses Affluents), figure la préservation des zones humides de la vallée du Tier. Ces zones humides remarquables de l'Avant-pays savoyard comportent des boisements alluviaux d'une grande richesse écologique.

Une étude a permis de sonder les propriétaires souhaitant vendre leur bien. Au bilan : acquisition de près de six ha en pleine propriété sur Verel-de-Montbel ou en indivision avec la Commune de La Bridoire. Les parcelles à Domessin sont en cours d'acquisition par la Commune. Cette démarche s'articule avec celle portée par le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-pays savoyard) qui accompagne les collectivités dans la création de parcours pédestres le long du cours d'eau.

Photo haut de page gauche : damier de la succise (*Euphydryas aurinia*). Photo haut de page droite : Le site des Lagneux en 2018.



Retour sur les Lagneux

Moins de deux ans après sa première mise en eau, ce sont plus de 100 nouvelles espèces dont 30 % inscrites sur des listes rouges d'espèces menacées, qui ont colonisé le site. Les nombreuses fuites constatées sur les ouvrages hydrauliques ont toutefois contraint à une vidange totale du site à la fin de l'été, afin que l'entreprise de terrassement puisse rétablir leur étanchéité. L'étang a ensuite été remis en eau à partir des premières pluies, qui se sont produites début décembre 2018, soit un mois plus tard qu'en 2017. La Commune et le CEN ont dû consacrer beaucoup de temps à la préparation et au suivi de ces travaux non prévus. Le projet d'observatoire et d'équipement d'accueil du public a ainsi dû être reporté à 2020.

«Chercheur d'ORE.
30 ans pour aboutir à la réalisation du projet, plus de 100 propriétaires à convaincre... mais le notariat yennois a répondu présent dans cette quête de l'ORE ...»

Maître MARCHEWSZKI Notaire à Yenne



Ain Yenne **Bourget** Saint-Jean Traize Saint-Maurice de-Rotherens Gerbaix -Marcieux Novalaise Chambéry Verel-de-Montbel d'Aiguebelette La Bridoire Saint-Pierresère 0 2,5 5 10 km

Focus naturaliste

Avec seulement dix communes savoyardes où elle a été observée, la germandrée des marais est une espèce considérée « en danger » au niveau régional. Typique des atterrissements d'étangs et des prairies inondables, elle ne trouve plus en Savoie que très peu de sites où ces habitats sont en bon état de conservation. Jamais signalée aux Lagneux, sa population ne dépasse pour l'instant pas plus d'une quinzaine de pieds. Elle provient d'une banque de graines qui a pu germer après probablement près d'un siècle de conditions l'empêchant de s'exprimer. Espérons que les milieux de platières submergées pendant tout le printemps permettent à sa population de se développer durablement.

L'essentiel du foncier...

- Signature de la première ORE patrimoniale en France avec la Commune de Yenne, 30 ans de gestion du marais des Lagneux, sur 47 ha;
- Animation foncière sur le Val Tier : 6,5 ha d'acquisitions, réalisées / en cours ;
- Animations foncières sur l'aulnaie du Truison (Champagneux) en partenariat avec le SHR et au col de la Crusille (Novalaise) pour permettre la réalisation d'un passage à petite faune.

Travaux courants

- Fauche conservatoire au marais de la Gare et de Bernadieu à Lépin-le-Lac, des Bruchères à La Bridoire, des Rives à St-Maurice-de-Rotherens, des Lagneux à Yenne et de St-Jean-de-Chevelu;
- Débroussaillage au marais de St-Jeande-Chevelu, des Bruchères à La Bridoire, du Planchot à Verel-de-Montbel;
- Fauche et pâturage agricole à Lépin-le-Lac, St-Jean-de-Chevelu, Lucey, St-Maurice-de-Rotherens, Billième, Yenne.

territoires Lac du Bourget Albanais Rhône



Travaux de renaturation du canal de Terre-Nue

Temps fort de l'année 2018, le canal de Terre-Nue a retrouvé ses fonctionnalités écologiques grâce aux travaux de renaturation réalisés à l'automne. Son lit, rectiligne et profond, a été terrassé sur près de 1 km de long, pour le rendre plus sinueux et à adoucir ses berges, générant ainsi près de 7 000 m de matériaux argileux. Les berges ont ensuite été confortées par des fascines de saule, ensemencées sur 6 500 m² et végétalisées avec 1 000 plants d'hélophytes ainsi que 220 plants racines nues. Une attention spécifique a été apportée sur l'origine locale des végétaux. Ces travaux ont ainsi permis au cours d'eau de retrouver un faciès naturel. favorable à la biodiversité.

Toute l'actualité du projet est à retrouver sur le blog dédié:

https://censavoie.wixsite.com/ terre-nue



l'équipe du CEN

Un point sur le projet de restauration de 60 ha de milieux humides ouverts en Chautagne

Le diagnostic du fonctionnement de la parcelle établi de 2016 à 2017 et la concertation locale menée en parallèle ont permis de définir en 2018 les modalités de restauration des 60 ha d'ancienne culture de maïs dans le cadre de l'étude projet. De ce travail, une véritable volonté de définition d'un nouveau projet de territoire a émergé. Réunissant les différentes parties prenantes (collectivités, CEN Savoie, acteurs de la forêt, de l'agriculture et de la chasse), les modalités de collaboration et d'actions pour une redéfinition des usages productifs sur le territoire de la Chautagne et l'expérimentation de nouvelles pratiques ont été discutées en 2018.



restauration et valorisation par fauche

Restauration des roselières du sud du lac du Bourget

D'un intérêt écologique indéniable, les roselières abritent une grande diversité faunistique, tout en jouant à la fois le rôle de filtre et de barrière naturelle. Au sud du lac du Bourget, ce milieu naturel s'est vu menacé par deux problématiques :

- un embroussaillement généralisé, conséquence d'une baisse et d'une stabilisation de la ligne de rive;
- La progression de la renouée du Japon, espèce invasive ayant colonisé 9 000 m² sur cette zone. Le CEN a donc effectué des travaux de terrassement en fin d'année 2018. Cette action a consisté à réouvrir le milieu par débroussaillage manuel, puis à enfouir les rhizomes de renouée sous le niveau d'eau afin de provoquer leur décomposition, évitant tout risque de contamination lié à l'exportation. Des suivis réguliers permettront de surveiller la revégétalisation naturelle et les éventuelles réminiscences pieds de renouée.

Acquisition des lacs et marais de Crosagny

Les marais de Crosagny-Beaumont-Braille constituent une vaste zone humide, située sur les communes d'Entrelacs en Savoie, de St-Félix et de Bloye en Haute-Savoie.

Suite au décès du propriétaire de l'étang de Crosagny, loué au Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais (SIGEA), une proposition d'achat a été faite aux héritiers, tant pour l'étang que pour le sentier qui le borde. Étant donné le partenariat historique des gestionnaires, elle s'est concrétisée par un achat en indivision CEN / SIGEA pour la partie à Entrelacs (2,5 ha), et CEN Haute-Savoie / SIGEA pour la partie sur St-Félix (4 ha).

Lac du Bourget Albanais Rhône

Un lac qui bouillonne

En 2018, le CEN a été très actif autour du lac du Bourget à travers différents évènements:

- · Le nettoyage de 4 km de roselière, où 5,5 tonnes de déchets ont été ramassées et évacuées par une association et une entreprise d'insertion;
- la mise en place de plusieurs journées de sensibilisation sur le lac en partenariat avec le CISALB, où plus de 400 usagers du lac ont été sensibilisés au respect des zones naturelles;
- la participation à la « World Cleanup Day «, journée mondiale de ramassage

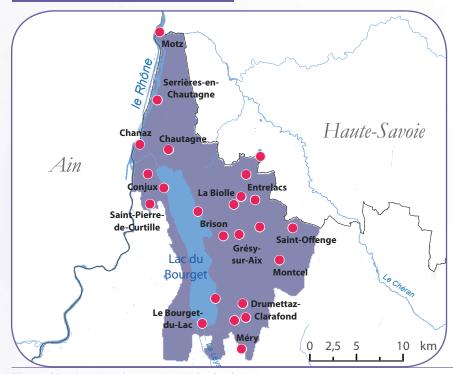


Cleanup Day»

de déchets avec l'organisation de trois chantiers de ramassage au sud du lac qui ont regroupé plus de 40 personnes.

« L'Association de Régie des Quartiers Aixois a pour vocation l'insertion professionnelle à travers différentes activités : espaces verts, nettoyage, peinture et blanchisserie. Depuis une dizaine d'années le CEN Savoie fait appel à l'ARQA pour des chantiers de fauche, de petit bûcheronnage et de ramassage de déchets en milieux naturels, notamment autour du lac du Bourget.»

Association Régie des Quartiers Aixois - ARQA



Focus naturaliste

Dans le cadre du plan de gestion de la ferme Gigot, un inventaire des coléoptères a été réalisé par le spécialistedes insectes Benoit Dodelin. Après plusieurs séances sur le terrain et une longue détermination, ce sont près de 307 espèces qui ont été trouvées, dont

15 rares au niveau national et 25 patrimoniales. Ces résultats sont encourageants pour ces 52 ha de forêt encore jeune.

L'essentiel du foncier...

- Acquisition de l'étang de Crosagny, 2,5 ha en Savoie.
- · Convention avec le Conservatoire du Littoral : gestion par le CEN des 55 ha de la Ferme Gigot à Brison-St-innocent; plus de 280 ha de propriété du Conservatoire du Littoral autour du lac du Bourget confiés en gestion, dont 16 ha acquis dans le marais de Chautagne en 2018.

Travaux courants

- Fauche conservatoire au marais de Braille et des Ires à Entrelacs, de Chevilly à Grésy-sur-Aix, de La Marine à Montcel, des Bauches à Drumettaz-Clarafond et gestion du seuil au marais du Parc à La Biolle, Vuillerme à Méry, marais de Chautagne à Conjux et Chindrieux;
- Ecorçage de peupliers à Mollard (Vions) ;
- Débroussaillage et entretien de vannes au Domaine de Buttet (Bourget-du-Lac) et aménagements en faveur de la tortue cistude aux Mottets à Viviers-du-Lac et en Chautagne;
- · Coupe de rejets ligneux, écorçage acacias, arrachage buddleias à l'espace sport et nature du Fier à Motz;
- Fauche agricole et pâturage à Entrelacs, La Biolle, St-Offenge, Drumettaz-Clarafond et dans les marais de Chautagne et du sud du lac du Bourget.

les territoires Grand Chambéry



Chantier participatif au marais des Chassettes

Challes Terres Citoyennes, (CTC) association loi 1901, est Relais local pour trois sites à Challes-les-Eaux : le marais des Chassettes, le marais des Noux et les pelouses sèches des Plantées.

Les questions pédagogiques ont amené CTC à organiser six sorties sur le terrain en 2018. Ces sorties ont permis à un public parfois néophyte d'une quarantaine de personnes de découvrir les milieux, la faune (et spécifiquement la micro-faune) et la flore présentes au fil des saisons, mais aussi de s'intéresser aux différents paramètres qui régissent ces milieux et à la nécessité de leur protection. Ces actions se poursuivront en 2019.

L'étude de la perception du marais des Chassettes par les riverains

Dans le cadre de l'évaluation des services écosystémiques (RestHalp), un questionnaire a été soumis aux habitants riverains du marais des Chassettes. Après distribution de 300 flyers dans les boîtes aux lettres des quartiers situés autour du marais, le questionnaire a été mis en ligne et le lien affiché sur les sites internet du CEN et de la Commune de la Ravoire. Les 25 réponses recueillies du 13 juin au 5 août 2018 abordent la relation des habitants au marais au travers de leur pratique, de la valeur pédagogique perçue, des services rendus par la zone humide, mais également par leur consentement à payer pour sa préservation (scénario fictif). Ces résultats inédits en Savoie sont détaillés dans le rapport de stage d'Axelle Tempé qui a conduit l'étude.



Flyer distribué dans les boites aux lettres autour du site des Chassettes



Photo haut de page gauche : briefing lors du chantier participatif des Chassettes. Droite : vue sur la vallée de Chambéry et sur Belledonne depuis le Mont-St-Michel.

Partenariat entre le CEN Savoie et le CEN Isère



En 2018, dans le cadre d'une convention de partenariat, le CEN Savoie a fait appel à ses collègues du CEN Isère avec leur porte-outils permettant de faucher ou broyer, puis d'exporter les matériaux sous forme de petites balles rondes sur des zones humides difficiles d'accès, de trop faible surface pour un tracteur, ou de surface trop importante pour des travaux manuels.

Le marais du Mas Duclos (Commune de Montagnole) enclavé au milieu de parcelles agricoles dans un secteur pentu, entouré de ruisseau et ruisselets difficilement franchissables, a été le parfait exemple. 4 000 m² de bas-marais et de roselières ont ainsi été respectivement fauchés et broyés. Les petites balles produites ont été récupérées par l'exploitant de la parcelle voisine.

Belle dynamique aux Creusates, Commune de St-françois de Salle

L'année 2018 a démarré dans une belle dynamique avec la signature de la convention quadripartite visant à préciser les rôles des différents partenaires : Commune/ Association des propriétaires/PNR du massif des Bauges/CEN - dans la

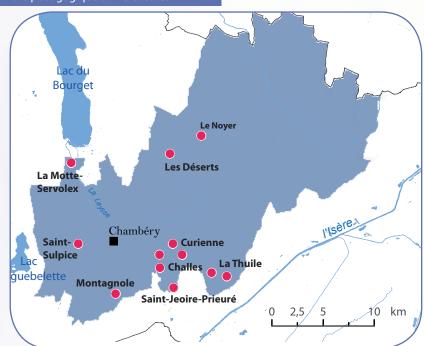


gestion et la préservation de la tourbière. Elle s'est poursuivie par la mise en place d'un suivi de la flore afin de mesurer la cicatrisation de la végétation sur les secteurs ré-ouverts en 2017: 12 placettes de 2 m x 2 m ont fait l'objet d'un relevé phytosociologique, à reconduire en 2019 et 2021. Enfin, en réponse à un des objectifs du document d'objectifs visant à limiter la fréquentation à l'intérieur de la tourbière, une mare à vocation pédagogique d'environ 50m² a été créée en limite de l'APPB, à proximité du sentier de découverte.

Mare pédagogique aux Creusates

« Un partenaire privilégié en appui scientifique et technique à la gestion des milieux naturels du massif des Bauges. L'année 2018 a été marquée par la finalisation d'une belle réalisation coconduite avec la restauration de la tourbière des Creusates par abattage et débardage au cheval, et la création d'une mare pédagogique. Merci pour votre accompagnement toujours fructueux. »

> Mathilde PANTALACCI Parc naturel régional du massif des Bauges



Focus naturaliste

Il est deux oiseaux, virtuoses du vol en rase motte, autrefois fréquents au-dessus de la Leysse et qui se font de plus en plus rares : le martin-pêcheur et le cincle plongeur. Une tendance qu'il serait possible d'inverser en luttant contre les périodes de sécheresse par la restauration des marais et des petits affluents de la Leysse et par l'instauration de zones de tranquillité, des secteurs de berges protégés de la fréquentation des promeneurs et de leur chiens.



Le cincle plongeur, Cinclus cinclus

3 L'essentiel du foncier...

- · Marais de la Prairie (La Thuile) : acquisition de 23 parcelles totalisant près de 2 ha:
- Lac de La Thuile : renégociation de plusieurs conventions avec des propriétaires privés, en partenariat avec le Groupement des copropriétaires du lac.

Travaux courants

- Fauche conservatoire, faucardage du canal exutoire au lac de La Thuile. entretien des berges du ruisseau au marais de La Prairie à La Thuile;
- Fauche conservatoire au marais des Chassettes à Challes-les-Eaux, du Bondeloge à Myans;
- Pâturage caprin à la pelouse sèche des Plantées à Challes-les-Eaux.

les territoires Cœur de Savoie



Lac de St-André : éradication d'un foyer de renouées du Japon

Depuis quelques années, le lac de St-André (Les Marches) fait l'objet de nombreux travaux de renaturation de ses berges.

L'année 2018 fut essentiellement consacrée à l'éradication d'un foyer de renouées du Japon. Environ 600 m² de berges ont été réhabilités dont 250 m² de renouées. La terre souillée par les rhizomes a été exportée en décharge et remplacée par une terre saine apportée d'un chantier de terrassement situé sur la commune. La berge a ensuite été végétalisée. Il est prévu d'effectuer une surveillance accrue durant l'année 2019 afin d'arracher d'éventuelles jeunes repousses.



Nouveau contrat Natura 2000 sur les sites du Val-Gelon

Après une année d'interruption, l'entretien des quatre zones humides du Val-Gelon (le marais des Etelles à Etable/La Table, les marais de Berthollet/Pont Sapin, du Gelon et du Pontet / Bourget-en-Huile), a pu reprendre en 2018 dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000 engagé pour 5 ans (2018-2022), pour un montant total de 60 774 €.



La sécheresse exceptionnelle a permis d'accéder plus facilement à certains secteurs habituellement gorgés d'eau et peu portants, même pour des engins adaptés. Au total, un peu plus de 6 ha ont ainsi pu être fauchés, pour environ 200 balles de blaches produites récupérées par des éleveurs locaux.

Accompagnement de la Communauté de communes Cœur de Savoie pour le Contrat Vert et Bleu

La Communauté de communes a souhaité accompagner la mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu par un premier outil de communication, à travers la production d'une vidéo courte. Le CEN l'a aidée à définir ses objectifs en termes de publics et de messages, et à élaborer son scénario : la situation géographique et écologique du territoire, la mise en évidence de zones à enjeux et les difficultés associées à ces zones, ceci afin de faire valoir l'intérêt d'y conduire un tel Contrat.

Vidéo accessible sur la page du Contrat Vert et Bleu du site web de la Communauté de communes Cœur de Savoie:

http://www.coeurdesavoie.fr/2797-contrat-vert-et-bleu.htm



Photo haut de page gauche : épipactis à feuilles écartées (*Epipactis distans*) Photo haut de page droite : la vallée de l'isère (Cœur de Savoie) depuis Belledonne.



« Dans l'élaboration de ce contrat, soulignons la forte implication du CEN Savoie qui par son accompagnement technique et scientifique ainsi que sa connaissance des problématiques environnementales de notre territoire a permis l'émergence d'un large panel d'actions bénéfiques à la biodiversité. »

Jean-François DUC Communauté de communes Cœur de Savoie

Focus naturaliste Coléoptère cherche vraie zone refuge

Le coléoptère pollinisateur, Plagionotus floralis a été trouvé pour la première fois en Savoie aux Corniolos (Les Marches, site Natura 2000). Sa rareté vient notamment de son cycle bisannuel, avec une saison hivernale passée à l'intérieur des tiges d'achillées et une sortie fin juin. L'entretien agricole traditionnel, pourtant essentiel à la préservation des prairies dont il dépend, lui est donc totalement néfaste, puisque annuel. Nombre d'espèces exigent ainsi, plus qu'un simple retard de fauche, de véritables zones refuges préservées tout l'hiver, telles que le CEN les inclut au cahier des charges des prairies de ses sites.

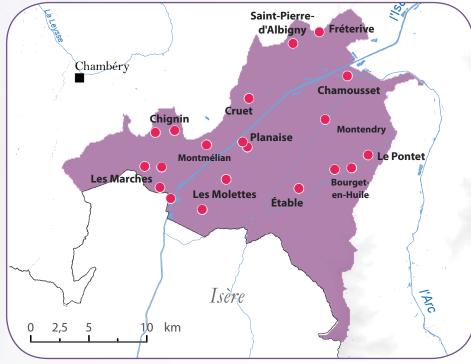


L'essentiel du foncier...

• 1 ha d'acquisitions supplémentaires dans la forêt alluviale des Délaissés de l'Isère (Les Marches).



- Pâturage caprin conservatoire à la pelouse sèche de Cruet-Ferroux à St-Jean-de-la-Porte, de la Générale à Montmélian;
- Broyage au marais du Val-Coisin à Coise-St-Jean-Pied-Gauthier;
- Fauche ou pâturage agricole à Cruet, Ste-Hélène-du-Lac, Les Mollettes, Aiton, Chamousset, Le Pontet et Les Marches;
- Arrachage des repousses de renouée au Lac St-André à Les Marches,
- Remise en état de la signalétique APPB à La Bialle;
- Chantier bénévole de débroussaillage à la pelouse sèche de Cruet-Ferroux à St-Jean-de-la-Porte;
- Chantiers écoles aux marais du Gelon et du Pontet à Le Bourget-en-Huile.



les territoires Maurienne



Un nouveau plan de gestion pour la plaine du Canada



Suivi écrevisse dans la plaine du Canada

En 2018, le CEN Savoie a accueilli Hélène Le Glatin, chargée de l'étude pour le renouvellement du plan de gestion de la plaine du Canada à St-Rémy-de-Maurienne et St-Etienne-de-Cuines. Après un long travail d'inventaire et de concertation, son étude a mis en évidence les deux points forts et structurant du futur plan de gestion. Ainsi ressortent un patrimoine écologique toujours présent, malgré la disparition de quelques amphibiens, voire insoupçonné, avec six nouvelles espèces protégées découvertes, mais aussi une multiplicité d'impacts et de pressions dont le contrôle va constituer l'enjeu principal du plan de gestion.

La rédaction de ce plan de gestion est une des premières actions initiée dans le cadre de la nouvelle convention de partenariat 2018-2021 SFTRF (Société Française du Tunnel Routier du Fréjus) et CEN.

Partenariat consolidé avec la Communauté de communes Porte de Maurienne autour du site Natura 2000 « S40 »

Sur le site Natura 2000 « Réseau de zones humides des Hurtières », la complémentarité collectivité / Conservatoire pour mener des actions concrètes ou animer le comité de pilotage du site a encore fait ses preuves. Au programme: actions de gestion sur la plaine des Hurtières, en lien avec la Commune de St-Alban-d'Hurtières et la SFTRF ; échanges avec les acteurs pour la mise en œuvre du plan de gestion de la plaine du Canada; gestion des marais du Gelon, avec les exploitants ; suivi de la gestion agro-pastorale sur l'alpage du Plan, avec la Société d'Économie Alpestre de Savoie (SEA) et le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA); suivis scientifiques classiques ou spécifiques (inventaires araignées sur la plaine du Canada ; suivi météo et hydrologique sur la tourbière de Montendry).



Suivis Natura 2000, avec la cartographie de la linaigrette grêle sur la tourbière des Berthollets (Le Bourget-en-Huile)

Le domaine public fluvial en liberté surveillée

Contrairement au Rhône et à l'Isère, l'Arc a encore une dynamique qui lui a permis jusqu'ici un certain « auto-entretien », ou une recréation de ses bancs d'alluvions. Ces milieux pionniers de sables et galets abritent une flore et une faune rares car rapidement chassées par la fixation et le boisement des bancs. En partenariat avec l'Université Savoie Mont Blanc (Edytem), un suivi de cette dynamique et des relations entre hydrologie, géomorphologie et biodiversité se poursuit. Le but est de laisser à l'Arc autant de liberté (surveillée) que possible dans un domaine aussi contraint, tout en mettant en exerque certains points de vigilance en matière d'érosion. DDT, Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) et CEN Savoie poursuivent ainsi leurs observations en vue d'une vision aussi partagée que possible.

St-Julien-Montdenis : les tulipes nous remercient

Dans le cadre d'une mesure compensatoire du projet de Tunnel euralpin Lyon – Turin (TELT), liée à la présence de l'ail rocambole et de la tulipe précoce, le Conservatoire a débroussaillé 5 ha de pelouses, favorables à ces deux espèces protégées à St-Julien-Montdenis. Ce chantier est partagé en deux secteurs distincts : Le Poutet et Rieusec. En 2018, un gros travail d'ouverture de milieux semi-forestiers et



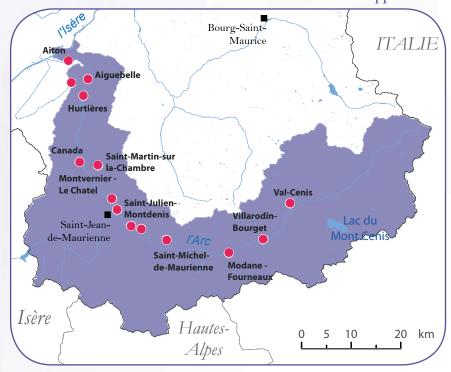
buissonneux a été effectué, et les surfaces ouvertes semées en prairies. Il devrait se poursuivre durant les prochaines années afin de maintenir et de réhabiliter des milieux favorables. La convention de gestion sur ces parcelles devrait se poursuivre durant 30 ans.



Labourage du sol sur le site de Serpolière par l'association Hippotese

« L'association Hippotese participe aux côtés du CEN Savoie à la conservation des plantes messicoles et des tulipes de Maurienne sur le site de Serpolière. Principalement par des actions de fauche et de travail du sol réalisées en traction animale dans le but de favoriser la reproduction de ces plantes. Grace à dix années d'intervention, presque 200 pieds de tulipes sont toujours présents sur le site.»

Denis FADY Association Hippotese



Focus naturaliste

Un des acquis de l'étude 2018 sur la plaine du Canada est la confirmation de la présence d'un couple nicheur de circaète Jean-le-Blanc dans les escarpements boisés dominants le site. Situé au sommet de la chaine alimentaire, cette présence confirme la richesse faunistique de la vallée. Les rapaces exploitent de vastes domaines vitaux aptes à fournir l'alimentation nécessaire à l'élevage des jeunes, soit pour une nichée de circaète, environ 800 reptiles dans la saison.



L'essentiel du foncier...

• Signature d'une convention avec le Fonds de dotation des CEN pour la gestion de près de 1 ha de boisement alluvial le long de l'Arc à Aiton, issu des mesures compensatoires SFTRF.

Travaux courants

- Fauche conservatoire et travail du sol sur le site de Serpolière à St-Julien-Montdenis;
- Fauche et pâturage agricole à Aiguebelle, St-Rémy-de-Maurienne, St-Alban-d'Hurtières, St-Julien-Montdenis.

les territoires Tarentaise Vanoise



Suivi du plan de gestion pastorale pour le Réseau de vallons d'altitude à Caricion - S39



Initiée il y a près de 10 ans, une MAE spécifique aux alpages classés en Natura 2000 a été contractualisée sur trois vallons du site S39 : le col du petit St-Bernard, le fort de Ronce (Maurienne) et le vallon du Clou. Seuls les deux premiers ont été reconduits lors de la deuxième génération de ce dispositif. Si les contractants avaient jusqu'ici réussi à atteindre les objectifs fixés, depuis deux ans, le suivi mené en partenariat avec la Société d'Economie Alpestre, montre un niveau de piétinement parfois supérieur à celui constaté lors de l'état initial d'il y a 10 ans. Diverses causes expliquent ce constat, dont celle, avancée par les éleveurs, du décalage du paiement de ces mesures ; ceux-ci ne s'estimant alors plus obligés d'appliquer les cahiers des charges de ces contrats. Une réunion a eu lieu avec les services de la DDT afin de tenter de remédier à ce problème qui, s'il

se pérennisait, se conclurait par un échec après une décennie de travail de concertation.

Participation à la vingtième fête du plan d'eau à la commune de Les Belleville

Sous un soleil de plomb, le dimanche 26 août 2018 a eu lieu la « Fête du plan d'eau des Bruvères » à Les Belleville. Le CEN Savoie était représenté en amont du plan d'eau des Bruyères, à travers un stand sur la gestion de la tourbière et des services écosystémiques apportés par ce milieu particulier. Des balades étaient organisées par le Parc national de la Vanoise dans le but de sensibiliser le grand public aux milieux de tourbières de montagne, ainsi qu'aux enjeux de la préservation des espèces présentes sur les lieux. On compte sur ce site une dizaine

d'espèces protégées : petit apollon, triton alpestre, grenouille rousse, swertie vivace, petite utriculaire... Le tout sur une superficie de 11 ha.



Stand du Conservatoire au Plan de l'Eau

Evaluation du Document d'objectif des Adrets de **Tarentaise**

Le site « Adrets de Tarentaise » a été intégré au réseau Natura 2000 en 2006, en raison de la présence remarquable d'une faune et d'une flore spécifiques aux prairies de fauche de montagne constituant un



Prairie de fauche en montagne



ensemble rare à l'échelle européenne. Suite à une extension du périmètre du site, l'Assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise (APTV), structure animatrice, a engagé en 2018 un travail d'évaluation du document d'objectifs, en vue de sa mise à jour. Associé en tant que membre du comité de pilotage, le CEN Savoie a accompagné l'APTV dans cet exercice, en participant aux séances du groupe de travail et en contribuant à la relecture du rapport. Cette évaluation rédigée par un bureau d'études est disponible sur le site internet de l'APTV:

https://www.tarentaise-vanoise.fr/domaine-biodiversite-agriculture/

Suite du plan d'actions zone humide, intégration de la Commune Aime - La Plagne -Tarentaise

En l'absence de dispositif permettant de poursuivre les actions initiées dans le cadre du Contrat de bassin versant Isère, l'accompagnement du CEN s'est limité en 2018 à des interventions non financées sur la commune de la Plagne Tarentaise :

- Tourbière de la forêt communale des Frasses : visite du secteur restauré (bouchage de drain, réouverture) par la collectivité dans le cadre d'une mesure compensatoire.
- Tufière des Maraîches :
- visite du site pour évaluer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques et les travaux de maintenance à

réaliser en 2019 par la collectivité.

- évaluation sur dossier photographique des opérations de réouverture menées par la collectivité.



Bouchage de drain sur une tourbière du Bois de Nant Frésin par la commune de Aime - La plagne Tarentaise

« Que ce soit dans les alpages pâturés, sur les pistes forestières ou les chemins de randonnée, en cinq ans nous avons réussi à trouver des solutions concertées pour restaurer des zones humides dégradées et faire cohabiter les activités humaines avec ces milieux essentiels à la conservation de la ressource en eau de nos montagnes.»

René LUISET Commune d'Aime - La Plagne Tarentaise



L'essentiel du foncier...

 Deux petites acquisitions supplémentaires sur les zones humides de Praz-Véry à Aime La Plagne et Les Frasses à La Plagne - Tarentaise.

les territoires Albertville Ugine



Conférence biodiversité et typicité des productions laitières et fromagères



Dans le cadre du projet partenarial autour du lac de Roselend, porté par la Commune de Beaufort et EDF avec l'appui technique de la Société d'Economie Alpestre (SEA) et le Conservatoire, une série d'actions de sensibilisation et formation ont été proposées sur la période 2018-2019.

Parmi celles-ci figurait une conférence, organisée la 14 octobre 2018 en partenariat avec la FACIM et donnée par le Dr Mauro Bassignana, directeur de l'innovation à l'institut Agricole du Val d'Aoste.

Cette conférence a permis d'aborder une thématique originale : le lien entre la biodiversité et la typicité des productions fromagères. Plusieurs questions ont été abordées et débattues : la composition floristique de la végétation influence-t-elle les qualités gustatives du lait et du fromage ? Est-il possible de trouver des « marqueurs » qui permettent de tracer l'origine des produits laitiers ? Est-il possible de traduire tout cela en valeur économique ?

« La coopération transfrontalière permet d'enrichir nos expériences et d'échanger autour de pratiques ou méthodologies parfois très complémentaires. La collaboration développée entre l'Institut Agricole Régional et le CEN Savoie est à la fois concrète et particulièrement fructueuse. »

Mauro BASSIGNANA, directeur de l'expérimentation, Institut Agricole Régional, AOSTE



Tricophore des Alpes, *Trichophorum alpinum*

Focus naturaliste

Perte de population du trichophore des Alpes dans le Beaufortain

Il est des espèces que l'on appelle « espèce parapluie » car leurs exigences écologiques telles que réussir à les maintenir dans leur milieu entraine la protection de dizaines d'autres moins exigeantes. C'est le cas du trichophore des Alpes, une minuscule plante cotonneuse des marais et tourbières acides. Constituant de vastes nappes blanches en juillet lorsque le milieu est préservé, il n'est pas rare d'observer les derniers pompons fleuris au point le plus bas d'une tourbière fraichement drainée, encore alimentée d'un mince filet d'eau.

C'est hélas toujours le cas en montagne où des tourbières acides continuent d'être drainées malgré des services unanimement reconnus.

L'essentiel du foncier...

• Suivi des acquisitions foncières que réalise la Commune de Notre-Dame-de-Bellecombe pour la restauration et la gestion de la zone humide des Georgières dans le cadre de la mesure compensatoire du télésiège du Mont-Rond.

Photo haut de page gauche : cormet de Roselend. / droite : Coléoptère, *Chrysomelidae*. Carte page droite : extrait du plan quinquennal commun aux six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2022.



Le CEN Savoie, ainsi que les trois autres Conservatoires de l'ancienne Région Rhône-Alpes, ont fait l'objet d'un agrément attribué par l'Etat et la Région en avril 2013. Délivré pour une période de 10 ans (2013-2023), cet agrément est fondé sur deux plans d'actions quinquennaux successifs.

A travers le second plan quinquennal (PAQ), approuvé par arrêté du 29 novembre 2018, l'Etat, la Région et les six Conservatoires d'Auvergne Rhône-Alpes ont ainsi défini conjointement un programme d'actions en faveur de la biodiversité, pour la période 2018-2022.

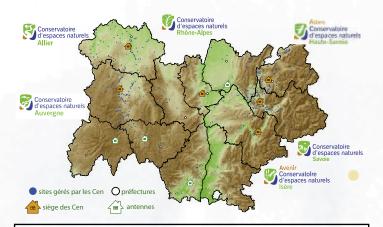
Basé sur une évaluation du PAQ précédent et les recommandations qui en sont issues, ce PAQ s'articule autour de trois priorités, déclinées en 10 objectifs opérationnels:

Consolider la préservation et la gestion d'espaces naturels, de manière concertée et partagée

- a) Elaborer une **stratégie d'action foncière** et de gestion des sites hiérarchisée et déclinée à différentes échelles.
- b) Déployer un plan d'actions en faveur des milieux thermophiles.
- c) Renforcer la **préservation et la valorisation des zones humides**, de leurs fonctionnalités et des services associés.

Proposer un service universel de la biodiversité à toutes les collectivités et aux acteurs économiques

- a) Contribuer à la **déclinaison locale des politiques en faveur de la biodiversité**, notamment le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).
- b) Accompagner la **mise en œuvre de la compensation**.
- c) **Mobiliser les acteurs économiques** en faveur de la biodiversité et des services environnementaux.



La nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes est entièrement couverte par l'action des six Conservatoires d'espaces naturels, de rayonnement départemental ou interdépartemental.

Ancrer le rôle des CEN au sein des acteurs régionaux de la biodiversité

- a) Renforcer l'acquisition de données et le partage des connaissances.
- b) Contribuer activement à la **réflexion** et la mise en œuvre **d'expérimentations** dans des cadres émergeants.
- c) Contribuer à la **stratégie régionale** de lutte contre les espèces **exotiques envahissantes**.
- d) Adapter le modèle économique des CEN afin d'assumer durablement leur rôle d'acteur clé de la préservation de la biodiversité.



la vie du CEN Savoie



'évaluation de l'activité du CEN peut se faire au moyen de différents critères : satisfaction des partenaires, résultats de terrain, progrès constatés d'une année sur l'autre...

La collecte et le suivi régulier de données chiffrées permet de mesurer les évolutions et de fournir des éléments tangibles à l'interprétation.

Action foncière

Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique « Nature en Savoie » par le CEN Savoie,

www.cen-savoie.org

2018

la signature d'une première ORE et le renouvellement de la convention de gestion avec le conservatoire du littoral ont contribué à un bilan foncier exceptionnellement élevé.

Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion

Nouveaux sites et nouvelles superficies en 2018			ТОТ	AL
	Superficies nouvelles (ha)	Nombre de nouveaux sites	Nombre de sites	Surface en ha
Sites avec maîtrise foncière	144,4001	3	102	1 287,7
Marais alcalins et milieux lacustres	64,9568	1	63	879,8
Milieux alluviaux	1,4613	1	8	74,2
Tourbières	-	-	4	68,2
Pelouses sèches	21,8838	-	20	192,2
Boisements	56,0982	1	7	73,3
Sites en gestion partenariale	-	-	2*	562,6

^{*} hors sites à maîtrise foncière CFN Savoie

Travaux de gestion Contractualisation agro environnementale

Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site internet.

2018

Plus de 700 000 € ont été investis dans des travaux de terrain, soit une augmentation de 60% par rapport à 2017 et de 300% par rapport à 2016!

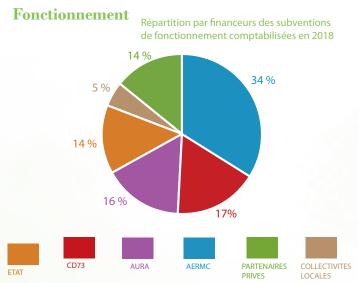
Chantiers bénévoles				
2018 2017 Depuis 1991				
Nombre de chantiers	6	5	74	
Nombre de personnes	113	68	1168	

Contractualisation agricole		
	2018	2017
Nombre de sites	13	16
Nombre de contrats agricoles en cours sur sites Conservatoire	30	32
Surfaces en ha	292	298



Photo haut de page gauche : laîche élevée (Carex elata) / droite : agrion jouvencelle (Coenagrion puella), ponte en groupe





Investissement	d'inves		nceurs des sul mptabilisées (
7% 4%	10%			
13%			63	%
ETAT CD73	AURA	AERMC	PARTENAIRES PRIVES	COLLECTIVITES LOCALES

	2018	2017
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2018	1 144 989 €	1 238 833 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2018	872 428 €	962 126€

	2018	2017
Subventions d'investissement comptabilisées en 2018	1 201 217 €	587 727 €
Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan	3 392 297 €	2 646 480 €
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2018	1 220 537 €	800 573 €

Le montant des subventions de fonctionnement 2018 s'élève à la somme de 1 231 220 € et se répartissent sur trois années de programmation : 2016 (114 927 €) ; 2017 (35 137 €) et de 2018 à 2022 (1 081 156 €).

Cependant, le CEN a annulé 86 231 € pour des actions non réalisées, ceci conduit à un montant net de 1 144 989 € de subvention de fonctionnement.

Le volume des fonds dédiés a diminué comparativement à 2017 où il s'élevait à 962 126 € ; il est de 872 428 € fin 2018. Il se décompose de la manière suivante :

- fonds dédié affecté à du temps de travail : 588 693 € ;
- fonds dédié affecté à des prestations externes : 283 735 €.

Le résultat de l'exercice traduit de manière récurrente une baisse significative du résultat d'exploitation. Le CEN doit rechercher sans cesse des solutions pour financer ses coûts de fonctionnement et de structure car la majorité des bailleurs financent les journées collaborateurs au coût réel soit le salaire brut chargé.

Cette année encore, le CEN a mené la réalisation de deux gros chantiers de restauration au sud du lac du Bourget : la réhabilitation du canal de Terre-Nue et la restauration des roselières du sud du lac du Bourget.

En 2018, le CEN a comptabilisé 1 201 217 € de subventions d'investissement. Il s'agit de financements relatifs à trois années de programmation :

- programmation 2016 pour un montant de 337 373 €;
- programmation 2017 pour un montant de 2 137 €;
- programmation 2018 à 2022 pour un montant de 861 708 €.

Le montant des immobilisations réalisé en 2018 s'élève à la somme de 756 050 € avec la ventilation suivante :

- 705 097 € pour des travaux de réhabilitation, notamment réhabilitation du canal de Terre-Nue et revitalisation de la roselière du sud du lac du Bourget pour un total de 457 529 €;
- 30 011 € d'acquisition de terrains ;
- 20 933 € d'outillage de suivis scientifique sur les sites, de licences et matériel informatique.

Les engagements financiers des différents bailleurs qui apportent leur soutien aux programmes d'actions bien identifiés sont comptabilisés en totalité sur l'exercice. Le CEN réalise les investissements sur une durée moyenne de un à trois ans.

la **vie** du **CEN** Savoie



Collèges		Canton
	Marie-Claire BARBIER	Bugey Savoyard
	Albert DARVEY	Cœur des Bauges
CD73	Martine BERTHET	Albertville
8	André VAIRETTO	Grésy-sur-Isère
	Jean François DUC	Montmélian
	Lionel MITHIEUX	Chambéry
Fédération des maires	Corinne CASANOVA	Commune d'Aix-les-Bains
	Annick CRESSENS	Commune de Beaufort
de e	Richard EYNARD-MACHET	FRAPNA
Associations de protection de la nature	Thierry DELAHAYE	FRAPNA
ociat otect la na	Hubert TOURNIER	LPO
Ass	Jean-Pierre MARTINOT	LPO
its et	Jean-Marc GUIGUE	Chambre d'Agriculture
ociations e blissement publics	Joaquim TORRES	Fédération des Pêcheurs
Associatior Établissem publics	Thierry VANNIER	Fédération des Chasseurs
	Eva ALIACAR	Parc national de la Vanoise

Etat	Thierry DELORME	DDT
<u>ш</u>	Laurence THIVEL	DDT
	Michel DELMAS	Pers. qualifiée du CD73
ées	Yvette GAME	Pers. qualifiée du CD73
Jalif	Michel SAVOUREY	Pers. qualifiée des APN et EP
es d	Aurélie LEMEUR	Pers. qualifiée des APN et EP
Personnes qualifiées	Evariste NICOLETIS Remplacé par François Xavier NICOT en cours d'année	Pers. qualifiée de l'Etat
	Emmanuel DE GUILLEBON	Pers. qualifiée de l'Etat

Le Bureau			
Président	Michel DELMAS		
	Hubert TOURNIER		
Vice-présidents	Jean-Marc GUIGUE		
	Corinne CASANOVA		
Trésorier	Emmanuel DE GUILLEBON		
Secrétaire	Richard EYNARD-MACHET		
Secrétaire-adjoint	Annick CRESSENS		
Membre	Marie-Claire BARBIER		
Membre	Jean-François DUC		

Vie associative

En 2018, le Bureau du CEN Savoie s'est réuni à six reprises. Le Conseil d'Administration s'est quant à lui réuni quatre fois, notamment à des étapes clés du fonctionnement annuel (approbation des comptes ; examen du programme de travail prévisionnel ; acquisitions foncières...).

La vie associative a ainsi été rythmée par 10 réunions statutaires :

- réunions du Bureau : le 8 janvier, 26 février, 9 avril, 9 juillet, 8 octobre et le 26 novembre.
- réunions du Conseil d'Administration le 22 janvier, 23 avril, 9 juillet et le 22 octobre.



Visite sur le site des Lagneux lors de l'Assembléé Générale à Yenne

L'Assemblée Générale 2018 a été organisée le lundi 14 mai à Yenne. L'ensemble de ces réunions a donné lieu à des comptes-rendus ou relevés de décisions.

Photo haut de page gauche : point de vue sur le marais des Lagneux, visite sur site lors de l'Assemblée Générale 2018.



Études, suivis scientifiques

- André MIQUET: responsable de l'axe
 « animation territoriale » et du service « scientifique » ;
 territoires Rhône-Bourget et Cœur de Savoie;
- Manuel BOURON: chargé de secteur documents d'objectifs et plans de gestion; territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, Albanais et Tarentaise;
- Philippe FREYDIER: chargé de secteur suivis biologiques et plans de gestion; territoires des Bauges, Val Gelon et de Maurienne;
- Jérôme PORTERET: chargé de secteur suivis abiotiques et plans de gestion; territoire Albertville-Ugine.
- Virgine BOURGOIN : chargée de mission plan de gestion.

Contructualisation foncière et agricole

- Sylvie RIES: responsable du service « contractualisation foncière et agricole « ;
- Lisa BIEHLER: chargée de mission « contractualisation foncière et agricole « ;
- Jéromine CLAIRET: chargée du suivi notaires et de la gestion des actes.

Travaux

- Marc PIENNE: responsable de l'axe « gestion de sites « et du service « travaux « ;
- Alban CULAT: technicien gestion de sites;
- Sophie BERTRAND: technicienne gestion de sites;
- Baptiste MABBOUX: technicien gestion de sites;
- Martin DAVIOT: garde saisonnier de la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette de mai à octobre 2018.

Communication

- Christine GARIN: responsable du service « communication-sensibilisation «;
- Frédéric BIAMINO : chargé de communication et de documentation ;

Accompagnement territorial

- Lisa BIEHLER: responsable du service « animation territoriale «, animatrice territoriale pour les territoires de Maurienne et Cœur de Savoie;
- Christine GARIN: animatrice territoriale pour les territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, lac du Bourget et ses montagnes;
- Virginie BOURGOIN: animatrice territoriale pour les territoires de la Tarentaise, Albertville-Ugine, Bauges et Albanais;
 Vanoise.

Système d'information

- Nicolas MIGNOT: responsable « Système d'Information »;
- Alexandre LESCONNEC : chargé de projet Système d'Information

Secteur administratif

- **Régis DICK** : directeur ;
- Marianne LA LOGGIA: responsable administrative et financière;
- **Jéromine CLAIRET**: assistante gestion de projet administratif et comptable;
- Aurélie CHARBONNEL : chargée de mission « montage et coordination de projets ».

Stages et service civique 2018

Le CEN Savoie a accueilli **Sonia Petit** en Service Civique dès octobre 2018 et jusqu'à juin 2019. L'objectif de sa mission est de soutenir le service communication ainsi que le service foncier sur de l'animation foncière qui cible principalement le marais du Parc et des Villards.

Par ailleurs, l'équipe a été renforcée par trois stagaires en 2018 :

Axelle Tempé, qui a orienté son stage sur les services écosystémiques de cinq zones humides de Savoie.

Hélène Le Glatin, qui a contribué à l'actualisation du plan de gestion de la plaine du Canada.

Jules Teulieres-Quillet, qui a participé à la réintrodution de la cistude d'Europe et au suivi par radiopistage au nord du lac du Bourget.

Merci pour ce renfort appréciable ainsi que pour leur bonne humeur!

Mouvements dans l'équipe

Comme en 2017, l'équipe du CEN Savoie a été renforcé par l'embauche saisonnière de **Martin Daviot** en tant que garde de la RNR du lac d'Aiguebelette de mai à octobre.

Baptiste Mabboux a lui été prolongé à son poste de technicien de gestion de sites à partir du mois de novembre pour une durée de six mois.

















En partenariat technique et/ou financier avec:























































Michel Delmas

Conception - mise en page :

Frédéric Biamino - Sonia Petit - Gilles Morat (maquette)

Rédaction et relectures :

Équipe du CEN Savoie

Photos - illustrations:

CEN Savoie: Fréderic Biamino, Manuel Bouron, Christine Garin, Marc Pienne, Sonia Petit, Hélène Le Glatin, Alban Culat, André Miquet, Sophie Bertrand, Axelle Tempé, Philippe Freydier, Virginie Bourgoin, Adeline Brissaud; Michel Reverdiau; CC Cœur de Maurienne ; Gilles Parigot ; ASTERS (CEN Haute-Savoie) ; AEMC - Etang de Crosagny; Latitude drone; Philippe Malol - Drone I2N; Cédric Nicolle - Voir Autrement; Pilippe Mouche -l'Agence Nature ; Communauté de communes du lac d'Aiguebelette ; Commune de Yenne ; Céline Rutten - PNV ; Mathilde Pantalacci - PNRM Bauges.

Cartographie:

Service SI / CEN Savoie

Impression:

In-Pressco

Tél: 04 85 01 44 38 contact@in-pressco.com

Photos de couverture : azuré du trèfle (Cupido argiades) ; brume sur l'étang des Aigrettes ; fraxinelle (Dictamnus albus).